

Le bilinguisme : phénomène de cohabitation ou crise identitaire.

Grine Zhour
Université de Tlemcen

Introduction :

On a longtemps pensé que le concept du bilinguisme consistait en une maîtrise égale de deux langues. Mais depuis le début de siècle, le concept du bilinguisme s'est beaucoup élargi.

L'objet de notre analyse portera sur le bilinguisme non seulement comme phénomène linguistique mais aussi comme phénomène sociologique et psychologique, car la linguistique ne s'est intéressée au bilinguisme que dans la mesure où il pouvait fournir une explication d'une évolution d'une langue.

La sociologie pour sa part, l'envisage comme un élément de cohabitation et de contact de cultures, et la psychologie comme source d'influence sur les processus mentaux des sujets et des populations.

Les types du bilinguisme :

Le bilinguisme naît du contact des communautés linguistiques différentes, nous entendons par contact de langues, l'état psychologique de l'individu qui utilise plus d'une langue ou plusieurs codes dans ses rapports avec les autres individus et groupes ⁽¹⁾.

Ainsi, pour concevoir le phénomène du bilinguisme il faut distinguer entre : le bilinguisme autant que phénomène individuel et le contact interlinguistique comme phénomène de masse ou « bilinguisme social ». Ce dernier sera l'objet de notre intérêt.

Définition du bilinguisme :

Les glossaires linguistiques continuent à définir le bilinguisme comme étant : « Qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues

sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre »⁽²⁾

Bloomfield considérait que le bilinguisme consistait à : « parler deux langues comme ceux qui les ont pour langue maternelle. »⁽³⁾

Cette définition fût élargie par Haugen : « l'aptitude à produire, dans l'autre langue des énoncés bien formés, porteurs de signification. »⁽⁴⁾

A l'opposé de ces définitions qui sont extrêmes, Macnamara décrit la personne bilingue comme quelqu'un qui possède une compétence minimale dans une des quatre habilités linguistiques à savoir : comprendre, parler, lire et écrire, dans une langue autre que sa langue maternelle.⁽⁵⁾

Diebold propose une extension du concept, selon lui le bilinguisme implique : « la connaissance passive de la langue écrite » ou « tout contact avec des modèles dans la langue maternelle ». ⁽⁶⁾

Causes du bilinguisme :

Le bilinguisme comme phénomène de masse (bilinguisme social) a plusieurs causes, entre autre : la supériorité démographique, l'influence économique, la religion, l'éducation et l'environnement social. Mais la cause la plus pertinente est sans doute celle de la colonisation.

Le bilinguisme a toujours été la suite immédiate de l'occupation militaire : « c'est de la colonisation que procèdent les effets les plus durables du bilinguisme » disait Mackey ⁽⁷⁾

C'est bien le cas de l'Algérie, où les origines du bilinguisme sont fortement historiques, conséquence directe de l'influence des pouvoirs coloniaux, mais aussi influence démographique, linguistique et surtout culturelle.⁽⁸⁾

Les origines du bilinguisme en Algérie :

A partir de 1880, l'œuvre coloniale va finir de démanteler les institutions locales (écoles, Zaouia) chose qui va bouleverser la structure linguistique de la société Algérienne.

Le français est vite imposé comme langue administrative, juridique et enfin

éducative. Le colonisateur va, au moyen de l'école, assujettir linguistiquement et idéologiquement la population colonisée. Cette mesure est autant plus efficace que l'apprentissage d'une langue induit inévitablement à l'initiation à une culture. Et c'est le but du colonisateur réaliser le rêve de « l'Algérie Française », de territoire, de langue comme de culture. De son côté, l'enseignement de la langue arabe se maintient péniblement dans certaines parties du pays, au prix d'un isolement et d'un archaïsme presque total⁽⁹⁾.

Dans ce contexte historique, il faut indiquer que la situation linguistique en Algérie est l'une des plus complexes, car caractérisée par un plurilinguisme où arabe classique, arabe dialectal, berbère et français coexistent.

De nos jours, l'arabe classique est utilisé dans des situations formelles : éducation, administration, discours politique et presse.

L'arabe dialectal est utilisé dans des situations non formelles : échanges quotidiens, littérature orale ...etc

Le berbère dans différentes régions du pays.

Et le français comme héritage colonial.

Mais le phénomène le plus frappant dans la situation linguistique en Algérie est celui d'une diglossie rare et dont il est peu question :

« Le mélange linguistique, comme résultat de la situation de contact entre l'arabe dialectal et le français »⁽¹⁰⁾

Cette situation bilingue spécifique découlant du contact étroit entre l'arabe dialectal et le Français a été définie comme une sorte de 'sabir' qui consiste en un amalgame de termes arabes et français.

On s'inquiétait du fait que le dialecte Algérien sera tellement saturé de mots français, qu'il deviendra un parler mixte, hybride, une sorte de charabia où deux langues complètement différentes coexistent dans la même structure linguistique. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi, puisque l'arabe dialectal existe toujours, et continue d'être soumis à l'influence non seulement du français, mais également à celle de l'arabe classique, devenu langue officielle à l'indépendance, et

qui voit son champ s'étendre grâce à la scolarisation, à l'arabisation, à l'administration et aux médias.

Bilinguisme en Algérie : cohabitation ou crise identitaire ?

A ce moment, on doit se demander sur la nature de ce bilinguisme spécifique à l'Algérie, cette diglossie typiquement algérienne. Est-ce un signe de cohabitation linguistique et culturelle ou d'une profonde crise d'identité ?

Ce phénomène de «mélange» entre l'arabe dialectal et le français est sans doute une façon de cohabitation et de coexistence entre ces deux langues-cultures, par laquelle l'individu bilingue essaye tant bien que mal de gérer ce fardeau linguistique qui lui a été imposé par ses origines arabo-musulmane d'une part, et par son histoire de pays colonisé d'une autre part.

En même temps, le bilingue algérien est tiraillé entre deux langues-cultures qu'il assume malgré leur opposition, une opposition peu enviable qu'on a décrit comme « un état schizophrénique »⁽¹¹⁾ dans lequel, le bilingue développe une forme de crise d'identité, puisque la langue est considérée comme étant : le symbole d'identité.

Alors, comment gérer ces deux langues de cultures complètement différentes tout en adoptant une culture propre à soi qui reflète ses origines et ses principes ?

Conclusion :

Le bilinguisme est un phénomène universel, qui est dû au besoin du monde moderne, un besoin de communication, d'échange, de déplacement, chose qui augmente le degré de contact des langues et favorise le bilinguisme.

Ce phénomène peut être géré de différentes manières : il peut être utilisé comme modèle de cohabitation dans lequel plusieurs langues-cultures coexistent et évoluent en même temps.

Cependant, le cas de la diglossie en Algérie, bien que complexe, est loin d'être considéré comme déstabilisant ou conflictuel. Bien au contraire, tout semble indiquer que les deux langues sont employées de différentes manières comme langues de communication dans le quotidien d'une façon courante et harmonieuse et dans

le cadre d'une stabilité linguistique et culturelle étonnante que seul un esprit algérien peut comprendre et gérer.

Références :

- (1) Hamers, J. Fet Blanc, 14, bilinguisme et bilinguisme, liège, Pierre Mardaga, 1983, p :21
- (2) Mackey, M.F, Bibliothèque internationale sur le bilinguisme, presse universitaire de l'université Laval Québec, Vol n° 1, 1972, p :332
- (3) Bloomfield, M , Language, Holt, New york, 1933, p :56
- (4) Haugen, E, The Norwegian Language in America, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1953, p:7
- (5) Calvet, L.J, les politiques linguistiques, Mythes et réalité, Beyrouth, F.M .A, 1996, p : 32
- (6) Ibid, p : 36
- (7) Ibid, p : 101
- (8) Mackey, M.F, bilinguisme et contact des langues, édition Klincksieck, Paris, 1976, p : 28
- (9) Benrabah, M, les avatars du Français à travers la politique linguistique en Algérie, édition Guillard 1996, p : 32
- (10) Ibid, p : 36
- Ibid, p : 38